

LUTTE CONTRE LES BLATTES/ CAFARDS PROTOCOLE D'INTERVENTION

Les blattes ou cafards sont des insectes rampants capables de proliférer rapidement dans les logements. Leur présence engendre des risques pour la santé, car elles propagent des bactéries.

Elle peut toutefois être maîtrisée par l'application stricte des règles d'hygiène et la vigilance de chacun.

Le Crous de Lyon s'est doté de moyens de lutte spécifiques, dont l'efficacité dépend aussi de la vigilance et de l'implication des résidents.

Retrouve des conseils pour prendre soin de ton logement et éviter les problèmes de nuisibles dans le guide «Mieux chez soi» disponible à l'accueil.

Nouvelle procédure 2023

TRAITEMENT PRÉVENTIF

Tout au long de l'année, chaque résidence est traitée de manière préventive, afin de maîtriser les populations de nuisibles.

Malgré la lutte préventive, certains logements ou parties communes peuvent être infestés de blattes, si les conditions leur sont propices. Dans ce cas, un protocole de traitement curatif est mis en place.

En cas de problèmes de nuisibles, ne perdez pas de temps et contactez l'accueil de votre résidence.

TRAITEMENT CURATIF

1/ Pulvérisation - La chambre peut être réintégrée 4 heures après.

2/ Pulvérisation à J+10 - La chambre peut être réintégrée 4 heures après.

Les 2 interventions sont indispensables, car les produits utilisés ne sont pas efficaces sur les œufs.

AVANT LE TRAITEMENT CURATIF, VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT :

- Ranger et éliminer les ordures.
- Passer si possible l'aspirateur.
- Laver le sol dans la cuisine et les sanitaires sans eau de javel.
- Regrouper tous vos produits alimentaires emballés neufs ou entamés, mais non contaminés, dans un sac poubelle fermé. Aucune nourriture ne doit être apparente et laissée à l'air libre.
- Regrouper vos vêtements, vos équipements électroménagers au milieu de la chambre, dans un sac poubelle.
- Éliminer les déchets alimentaires présents dans le réfrigérateur et le nettoyer avec du vinaigre blanc.
- Calfeutrer vos bouches d'extractions dans la cuisine, les toilettes/salle de bain avant la 1^{ère} et la 2^e intervention et les remettre en fonctionnement 4 heures après le traitement. Ne pas calfeutrer les détecteurs de fumée.

- Jeter les aliments qui sont contaminés dans un sac fermé et l'amener au bac à ordures.
- Entre les 2 traitements, éviter de lessiver les sols, ne pas nettoyer les traces blanches qui peuvent apparaître. Privilégier le balai ou l'aspirateur pour aspirer les cafards morts et les oeufs, vider votre aspirateur et les emmener au local poubelle à l'extérieur du logement.
- Aérer 1h00 minimum lorsque vous récupérez votre logement.

Une mauvaise préparation de votre logement vous expose à des sanctions :

Pour que le traitement soit efficace, votre logement doit être parfaitement préparé. Il appartient au résident de préparer son logement.

En cas de non-respect des consignes, conformément au règlement intérieur, les heures de ménage nécessaires et l'intervention de la société de traitement vous seront facturées.